

En un clic, payez votre TVM par  sur l'application  OTR TVM Disponible sur Google Play

 FÉDÉRER POUR BÂTIR www.otr.tg

Péage : En payant des droits d'usage, l'utilisateur participe à l'entretien de la route qu'il emprunte et celles que d'autres utilisent ailleurs dans le pays P.4



N°739 du 10 juillet 2025/ Prix : 250 F CFA / 17^{ème} année

CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité www.chroniquedelasemaine.com

Elections municipales du 17 juillet 2025

Les candidats dans la ferveur de la campagne



4^{ème} édition du KAR' ART Évala 2025 :
« Kondo dans la Cité » c'est du 18 au 28 juillet à kara P. 2



Manifestations de juin 2025 à Lomé :
Le gouvernement, les OSC, la CNDH, les évêques et le procureur se prononcent P. 3




Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

© Route Nationale N°1(Agoè Cavavi) • Lomé-Togo BP. 8644 • Tél:(+228) 22 51 88 55 • www.safer.tg

4^{ème} édition du KAR' ART Évala 2025 :

« Kondo dans la Cité » c'est du 18 au 28 juillet à kara

L'Association ART HERITAGE CULTURE, en partenariat avec HALOU KÉRÉWA CRÉATIONS/SAC et l'Association ART & HARMONIE-KOZAH, organise une exposition collective d'art plastique intitulée « Kondotu » du 18 au 28 juillet 2025 à Kara. Sous le haut parrainage de la commune Kozah 1, la 4ème édition du KAR' ART Évala 2025 se déroulera au Centre TILITU LAB, situé dans l'enceinte de la Maison des Jeunes de Kara, sur le thème «Kondo dans la Cité». Cet événement s'inscrit parfaitement dans l'année quinquennale «War», dédiée aux cérémonies initiatiques «Kondotu» dans la culture kabyè ou kabiyl, et représente une vitrine culturelle et spirituelle du peuple LAMA (kabyè).

A travers des tableaux d'arts plastiques, ingénieusement confectionnés par des artistes de renom (Panèssè BAMAZI - Essowè HASSOU; Sim KALAO; Essodina BAKOUBOLO; Manèzinesso ASSOTI; Soou ATTITI ; Soussadèma TAGBA; Koussémou N'KATCHAO;

A en croire Mme Atafèinam BELEI, Promotrice Culturelle / Commissaire d'exposition, Présidente de l'Association ART HERITAGE CULTURE, tout est fin prêt pour une édition exceptionnelle et mémorable pour le ressourcement authentique. Il est prévu à cette occasion, des expositions, des conférences,



Fondateur de l'ancêtre primordial (au sanctuaire dans la montagne) de l'ethnie, où les jeunes candidats à l'initiation sont consacrés dans la case primordiale ou sur la butte primordiale. Là, devant toute la communauté des Aînés de la lignée rassemblée, chaque candidat, en toute liberté manifeste son consentement et accède à la nationalité Kabiyl, a expliqué Mme Kadanga

de l'ancêtre primordial (au sanctuaire dans la montagne) de l'ethnie, où les jeunes candidats à l'initiation sont consacrés dans la case primordiale ou sur la butte primordiale. Là, devant toute la communauté des Aînés de la lignée rassemblée, chaque candidat, en toute liberté manifeste son consentement et accède à la nationalité Kabiyl, a expliqué Mme Kadanga

Qui est Kondo?

d'abord «Kondotu» marque la deuxième phase du rituel d'initiation religieux du jeune garçon LAMA (peuple surnommé Kabiyl) après les Evala.

kondo est le jeune kabiyl Evalu qui a accompli ses trois ans de rites initiatiques Evala. Après les rites sur les trois ans, le jeune kabiyl Evalu prend un nouveau statut social, Ézakpa (qui signifie compagnon) puis Kondo, avec des droits, mais aussi des obligations.

Quel est le rôle du Kondo?

les Kondona sont des guerriers-défenseurs qui protègent la Cité, ils opèrent sous la conduite de leurs aînés de la précédente promotion, assurent la défense du territoire et de ses habitants contre les attaques du dehors. Les Kondona ne constituent pas un corps spécialisé permanent, d'abord le guerrier ne cesse pas d'être cultivateur et il participe aux grands travaux agricoles, ensuite tout homme devient guerrier quand il est initié Kondo: tous les cinq ans il y a une nouvelle promotion.

Rappelons qu'étant agriculteurs, les LAMA «Kabyè» sont reconnus pour la culture en terrasse qu'ils ont inventée et qu'ils pratiquent depuis des siècles. Ce surnom «Kabourè» en kotokoli va devenir avec le temps «kabyè» selon la signification dans la dialecte du peuple LAMA. C'est ainsi que le peuple LAMA de son vrai nom est devenu le «kabiyl» en passant par le surnom «Kabourè.»



Mébinisso TAGBA et Abalo FARAM), l'Association ART HERITAGE CULTURE se prépare activement pour faire découvrir et connaître à la population l'historique, les procédures, l'importance et la face cachée des rites initiatiques de « Kondotu».

des débats, des visites, des échanges avec des artistes, le vernissage etc,

Les rites initiatiques des jeunes (garçons et filles) kabiyl, marquent le passage de l'adolescence à la maturité, à l'état adulte du jeune kabiyl, et ont pour objectif principal de

comblent les lacunes de l'éducation reçue antérieurement, de rendre l'adolescent(e) capable de porter le poids des responsabilités, de supporter les difficultés et de pénétrer les secrets de la vie nouvelle qui l'attend dans son futur foyer conjugal.

«Dans le contexte précis de notre thématique «Kondotu» portant sur la poursuite du rite initiatique du jeune garçon kabyè, nous parlerons d'un long processus par étapes progressives dans le temps et dans l'espace, fondé sur des sacrifices et rituels d'action de grâce et de consécration des jeunes initiés à Dieu par la médiation des ancêtres de chaque famille impliquée dans cette initiation, en communion dans le lieu sacré du sanctuaire de l'Ancêtre

Atafèinam BELEI.

«Au travers de la production artistique d'œuvres d'Arts Plastiques ethnographiques, nous proposons d'aborder la dimension métaphysique, les préliminaires et préparatifs du rituel, l'interprétation du rite et la symbolique liée, la portée des sacrifices d'action de grâce et de consécration à Dieu, l'aspect surnaturel, ainsi que le Sens caché (réservé aux seuls initiés) de la seconde phase du rituel d'initiation des jeunes garçons Lama (kabyè) dénommée Kondotu. Nous souhaitons également percer comment s'opèrent les actes progressifs et symboliques d'intégration des jeunes initiés dans la communauté des adultes, ainsi que comment le rite de consécration de la citoyenneté kabiyl au candidat dans la case

techniques et des retours d'expérience.

L'événement se veut un cadre de réflexion interprofessionnel, réunissant à la fois le secteur public et le secteur privé autour des questions de fiscalité et de douane. Il vise à favoriser une meilleure coordination des politiques fiscales sur le continent et à encourager l'innovation dans les pratiques administratives.

Le Dialogue Interprofessionnel sur la Fiscalité est progressivement devenu une plateforme de référence dans l'espace ouest-africain, notamment pour ses apports en matière de concertation et de construction de solutions partagées entre administrations et acteurs économiques.

Carole A.

OTR/Dialogue interprofessionnel sur la fiscalité :

Lomé accueille la 3^{ème} édition à partir d'aujourd'hui

Organisé par l'Office Togolais des Recettes (OTR), via son Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD), le Dialogue Interprofessionnel sur la Fiscalité revient pour sa troisième édition. L'événement se tiendra à Lomé les 10 et 11 juillet 2025, avec la participation d'experts issus de plusieurs pays africains.

Au cœur de cette édition 2025 figure un thème d'actualité : (« Commerce international, développement économique et durabilité : Focus sur les organisations douanières et leurs rôles dans la facilitation des échanges en Afrique. ») (Ce sujet entend mettre en évidence le rôle central des administrations douanières dans la mise en œuvre de politiques favorisant la croissance économique et la coopération régionale.



Pendant deux jours, des représentants des douanes africaines, des professionnels du commerce international, des experts fiscaux et des acteurs économiques se réuniront

pour échanger sur les défis liés à l'intégration régionale, à la circulation des biens et à la durabilité économique. Le programme inclut des panels thématiques, des discussions

Daniel A.

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Manifestations de juin 2025 à Lomé : Le gouvernement, les OSC, la CNDH, les évêques et le procureur se prononcent

Le gouvernement a convié le 4 juillet 2025 à Lomé les représentations diplomatiques accréditées dans le pays à un exercice d'explication liée aux trois jours de manifestation qui ont conduit aux actes de violence et de répression. La rencontre a pour objectif de fournir aux ambassadeurs, consuls et représentants d'organisations internationales en fonction au Togo, des éléments de contexte, de replacer les faits dans leur juste perspective et de répondre aux interrogations éventuelles. Elle vise également à réaffirmer l'attachement indéfectible du gouvernement togolais aux valeurs de paix, de dialogue de l'égalité républicaine et le respect des droits de l'homme.

Cette initiative intervient à la suite des agitations observées les 06, 26, 27 et 28 juin derniers dans certains quartiers de la capitale, Lomé, avec des manifestations initiées et alimentées, selon les autorités, par des activistes principalement basés à l'étranger.

Face aux diverses interprétations et aux flux de désinformation ayant circulé sur ces événements, le gouvernement a tenu à exposer les faits, apporter des clarifications et réaffirmer son engagement en faveur de la paix, de l'État de droit et du respect des libertés fondamentales.

La séance, marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des Affaires étrangères Robert Dussey, le ministre de l'Administration territoriale Hodabalo Awaté, le ministre de la Sécurité Calixte Madjoulba, le ministre des Droits de l'Homme Pacôme Adjourouvi et le ministre de l'Enseignement technique Isaac Tchiakpé, a permis de replacer les événements dans leur contexte et de souligner la nécessité de distinguer le Togo réel du Togo virtuel tel que véhiculé sur les réseaux sociaux.

« Nous nous sommes entretenus avec les missions diplomatiques accréditées au Togo pour leur expliquer la situation qui prévaut dans notre pays, la situation de calme, de stabilité. Les activités se déroulent normalement. Les examens nationaux se déroulent à la perfection. Les commerces ouvrent, l'administration est toujours ouverte. On n'a pas un pays en tension comme le présentent certains médias internationaux qui passent leur temps à décliner la sinistrose. Ces diplomates vivent à Lomé. Ils constatent que les vols internationaux atterrissent à Lomé tous les jours. C'est un pays en paix et stable » a déclaré le Ministre Isaac Tchiakpé.

Les diplomates présents ont salué cette démarche d'ouverture et exprimé leurs préoccupations face à la prolifération des fausses informations. Ils ont également encouragé le gouvernement à renforcer les mécanismes de lutte contre la désinformation pour préserver la cohésion sociale et la stabilité. Les ambassadeurs, consuls et représen-

tants d'organisation internationales ont salué l'initiative du gouvernement qui leur a permis d'être édifiés sur plusieurs aspects de la situation au Togo. Toutes les inquiétudes ont été dissipées à l'issue de cette rencontre.

L'attente à l'issue de ces échanges fructueux, est de remonter l'information juste et crédible à leurs nations respectives. Le Togo reste une terre d'accueil et d'hospitalité où règnent la paix, la sécurité et la stabilité dans un contexte régional fragile.

Pourquoi les manifestations des 6, 26, 27 et 28 juin 2025

La date du 6 juin 2025 qui marquait le 59^{ème} anniversaire du Président du Conseil Faure Gnassingbé a été choisie pour manifester pour réclamer la libération de l'artiste rappeur Aamron, arrêté nuitamment chez lui le 26 mai et interné à l'hôpital psychiatrique de Zébé. Tchala Essowè Narcisse à l'état civil, connu sur les réseaux sociaux pour ses critiques virulentes envers le pouvoir. Cette manifestation lancée par des journalistes et des blogueurs togolais de la diaspora à travers les réseaux sociaux notamment Ferdinand Ayité, Zaga Bambo, Togbévi kpressé, Hodako, Raoul le Blanc, Olivier Amela, Gémi, Kodjovi Toguini, Olivier Amah, etc, avait aussi pour motif la protestation contre la cherté de la vie, l'augmentation des prix d'électricité et surtout contre une gouvernance jugée autoritaire et opaque. Malgré l'ajournement de l'augmentation des prix d'électricité, l'annulation de la conférence de MENSSEAH, la libération de Tchala Essowè Narcisse, Aamon et l'interdiction de toute manifestation illégale, les influenceurs ont réussi à organiser du 26 au 28 juin des manifestations cette fois-ci pour rejeter la cinquième république et demander le départ du Président du Conseil. Ces trois jours de manifestation visaient également à s'opposer à la conférence de MANSSEAH initiée par le camerounais Alain Foka l'ancien journaliste de RFI. Ce dernier étant considéré par une frange de la population comme le cerveau de la 5^{ème} république au Togo.

L'appel à une enquête internationale par les OSC



Les cinq ministres lors de la rencontre avec les ambassadeurs accrédités au Togo

Le 29 juin, « Front citoyen Togo Debout » a affirmé que sept corps avaient été repêchés dans des cours d'eau de la capitale. Le collectif de la société civile togolaise évoque des « exactions commises par des éléments des forces de l'ordre et des miliciens », en marge des manifestations. Au moins sept personnes ont été tuées et des « dizaines » d'autres blessées « par des éléments des forces de l'ordre et des miliciens », d'après plusieurs organisations de défense des droits humains au Togo, à l'issue de manifestations contre le pouvoir de Faure Gnassingbé entre le 26 et le 28 juin à Lomé. Les autorités ne se sont pas prononcées sur le nombre de corps repêchés, mais ont dénoncé « des tentatives de récupérations malheureuses » et évoqué des morts « par noyade ». Le 30 juin, le front « Touche pas à ma Constitution », qui regroupe des partis d'opposition et mouvements de la société civile, a « réclamer une enquête internationale sur les crimes commis durant ces trois jours de répression », lors d'une conférence de presse. « L'objectif, c'est de comprendre ce qui s'est passé, d'identifier les responsables pour que demain, les choses de cette nature ne se reproduisent plus dans notre pays », a-t-il précisé.

Comme Amnesty international, le front a demandé l'ouverture d'enquêtes, évoquant également des blessés, des arrestations et des cas de mauvais traitements par les forces de l'ordre et des « miliciens » contre des manifestants.

L'église catholique appelle à se ressaisir par crainte de Dieu et par amour pour notre Nation

Dans une déclaration poignante et sans détour, rendue publique le 30 juin 2025 à l'issue de leur 139^e session ordinaire, les évêques expriment leur affliction, condamnent fermement les exactions et lancent un appel vibrant à la responsabilité collective. « Un usage aussi disproportionné de la force pour réprimer une manifestation, fût-elle illégale, est simplement inadmissible », dénoncent-ils, qualifiant les faits survenus de « gravité

inouïe ». L'Église catholique pointe également du doigt « la culture du mensonge » qui gangrène le pays, y voyant une violence morale pernicieuse, destructrice de la cohésion nationale. Dans leur message, les évêques rappellent que toute vie humaine est sacrée et que sa dignité est inaliénable. Ils appellent les auteurs des violences à la conversion et à la conscience que « les cris des innocents sont des lamentations qui montent vers Dieu ». La Conférence épiscopale rend hommage aux victimes tombées, s'incline devant leur mémoire et adresse des condoléances émues aux familles endeuillées. Elle rassure aussi les blessés de ses prières pour leur rétablissement rapide. Plus qu'un constat amer, la déclaration est un appel à l'unité, à la retenue et à la responsabilité, en particulier à l'endroit des dirigeants politiques, des forces de l'ordre et des leaders d'opinion. « Il faut se ressaisir par crainte de Dieu et par amour pour notre Nation », insistent les évêques.

Dans un pays meurtri, où la tension reste palpable, l'Église exhorte les Togolais à ne pas céder au découragement. Elle appelle à l'espérance et à la prière, rappelant que « le secours nous viendra du Seigneur qui a fait le ciel et la terre » (Ps 120,2)

Dans la foulée la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) dirigée par Me Kwao Ohini Sanvee a produit un rapport d'étape concernant les manifestations et tensions sociopolitiques survenues les 6, 26, 27 et 28 juin dernier qu'elle a officiellement remis le 7 juillet 2025 au président de l'assemblée nationale, M. Kodjo Sevon-Télé Adedze.

Clarification du Procureur de la République, Talaka Mawama, sur les manifestations survenues les 6, 26, 27 et 28 juin 2025.

Le dimanche 6 juillet 2025, le Procureur de la République, Talaka Mawama, s'est adressé à l'opinion à travers la Télévision Togolaise (TVT), apportant des précisions importantes sur les récents événements ayant se-

coué la capitale. À l'occasion de cette sortie officielle, il a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire contre X à la suite de la découverte de plusieurs corps dans les eaux lagunaires et au niveau du 4^e lac à Lomé, en lien avec les manifestations survenues les 26, 27 et 28 juin 2025.

En intégralité les propos du Procureur de la République, Talaka Mawama

« Les 26, 27 et 28 juin 2025 certains quartiers de la ville de Lomé ont été le théâtre de manifestation non légalement autorisée menée par des groupes d'individus déchainés et marquer par l'érection de barricades sauvages dans les rues, la mise à feu d'objets divers et des actes de dégradation de biens et des menaces destinés à empêcher les paisibles citoyens de vaquer librement à leurs activités quotidiennes. Dans le souci de maintenir l'ordre public, les forces de l'ordre qui ont entrepris de dégager les barricades ainsi érigées ont été violemment prises à parti par les manifestants qui se sont attelés à leur jeter des projectiles ou à les agresser directement. Cette situation a conduit à un affrontement entre manifestants et force de l'ordre induisant de ce fait, l'interpellation de quelques-uns pour fait de troubles aggravés à l'ordre public. C'est ainsi que 52 individus ont été interpellés et confiés à la police judiciaire pour des enquêtes appropriées à l'issue desquelles 49 d'entre eux ont été présentés le lundi 30 juin 2025 au parquet de grande instance de Lomé. À l'issue des premiers interrogatoires, 18 personnes présentées ont été immédiatement remises en liberté pour absence ou insuffisance de charges. Par contre, les 31 autres personnes ont été placées sous mandat de dépôt et traduites devant le tribunal correctionnel pour être jugé conformément à la loi. L'audience correctionnelle de flagrant délit qui s'est déroulée le 4 juillet 2025 en présence des avocats des mises en causes a donné les résultats suivants. 12 personnes ont été déclarées non coupables et relaxées des fins de la poursuite 18 prévenus ont été déclarés coupables des faits qui ont été mis à leur charge et condamner pour chacune à 12 mois de prison dont 11 avec sursis et un prévenu a été reconnu mineur par le tribunal et devant faire l'objet d'une procédure devant le juge des enfants. Ce mineur a été remis en liberté en attendant la conduite de la procédure appropriée. En dehors de

Suite à la page 4

Péage : En payant des droits d'usage, l'utilisateur participe à l'entretien de la route qu'il emprunte et celles que d'autres utilisent ailleurs dans le pays

Au différent site de péage, où l'utilisateur paie parfois à regret un droit de passage, se trouve une logique simple mais cruciale : l'entretien de nos routes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Pour offrir une bonne fluidité et plus de commodité aux usagers de la route nationale N°2, le poste de péage moderne de VODOUGBÉ a été ouvert depuis jeudi 19 juin 2025 par le ministère des travaux publics en collaboration avec la Société autonome de financement de l'entretien routier (Safer). Les conducteurs empruntant la route nationale n°2, à l'entrée d'Aného, doivent désormais s'arrêter au PK 25+00 pour s'acquitter des droits d'usage. Ce poste de péage moderne mis en opération remplace celui de Vodougbe (PK 26+100) et marque un nouvel élan dans le développement de l'infrastructure routière nationale.

Au-delà de l'aspect purement administratif, le 201^{er} poste de péage symbolise une transformation plus profonde, celle d'un système de financement autonome pour l'entretien des routes togolaises, un système porté par la Safer.

L'année 2023 a marqué un tournant historique. Selon les données présentées par la Société autonome de financement de l'entretien routier (Safer), 37,9 milliards de francs CFA ont été injectés dans l'entretien du réseau

routier national, un record absolu. En comparaison, en 2019 et 2020, ces dépenses n'avaient pas dépassé 17 milliards.

Cette montée en puissance est progressive mais significative. Ces efforts permettent la réhabilitation, le désenclavement et la modernisation de routes dans toutes les régions du pays. Routes rurales, nationales, axes stratégiques : aucun segment n'est oublié. C'est ce qui garantit aujourd'hui aux populations un accès plus rapide aux écoles, aux centres de santé, aux marchés agricoles et réduit considérablement les temps de transport. Contrairement aux idées reçues, ce que paie le contribuable aux postes de péage n'est pas une taxe opaque, mais une contribution directe à l'entretien des routes qu'il utilise quotidiennement. En 2023, les ressources globales mobilisées par la Safer s'élevaient à 26,1 milliards de francs CFA, dont 37 % proviennent des recettes des péages.

Ces recettes permettent à la Safer de planifier ses interventions sans dépendre entièrement de subventions étatiques ou de financements extérieurs. Derrière chaque ticket de péage, il y a des effets mesurables sur le quotidien



Le poste de péage de Vodougbe à Aného

des Togolais.

Ces retombées vont bien au-delà de la simple circulation automobile. Elles touchent la sécurité, l'économie locale, l'éducation, la santé et même l'environnement. Les routes entretenues régulièrement grâce aux recettes de la Safer permettent de réduire les détériorations rapides de chaussée, souvent dues aux intempéries et à l'intensité du trafic. Pour de nombreux transporteurs, cela signifie des économies allant jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de francs CFA par mois, un gain non négligeable. Un réseau routier en bon état, avec une signalisation visible et des accotements dégagés, réduit considérablement le risque d'accidents mortels. Selon les services de sécurité routière, plus de 30 % des accidents graves au Togo

sont liés à l'état défectueux des routes.

En assurant l'entretien régulier, les péages participent donc directement à sauver des vies humaines. Sur les routes réhabilitées ou désenclavées, le temps de parcours est considérablement réduit. Prenons l'exemple de la route nationale n°1 entre Lomé et Atakpamé.

Après les travaux, le trajet est passé de plus de 5h à 3h30 en moyenne, avec moins de ralentissements dus à l'état de la chaussée. Les travaux financés par la Safer ne se concentrent pas uniquement sur les grands axes. Chaque année, plusieurs centaines de kilomètres de pistes rurales sont réhabilitées, favorisant ainsi le désenclavement des zones agricoles. Cela permet aux agriculteurs d'acheminer leurs

produits plus facilement vers les marchés régionaux ou urbains, limitant les pertes post-récoltes et augmentant leurs revenus.

Chaque poste de péage crée une dizaine d'emplois directs (agents de caisse, contrôleurs, superviseurs) et des dizaines d'emplois indirects : restaurateurs, vendeurs ambulants, mécaniciens, etc. De plus, les travaux d'entretien impliquent des entreprises locales et de la main-d'œuvre togolaise, contribuant à la réduction du chômage, en particulier chez les jeunes.

Certains chantiers intègrent également des femmes dans les activités de nettoyage et d'entretien des abords de route, renforçant ainsi leur autonomisation économique. Le péage n'est pas une sanction. C'est un mécanisme de solidarité nationale.

En payant 200, 500 ou 1 000 FCFA à une barrière, l'usager participe à l'entretien de la route qu'il emprunte, mais aussi de celles que d'autres utilisent ailleurs dans le pays. Cet argent permet de désenclaver des villages, d'éviter des accidents, de sauver du temps et parfois même des vies.

togodailynews &
Chronique de la Semaine

Manifestations de juin 2025 à Lomé : Le gouvernement, les OSC, la CNDH, les évêques et le procureur se prononcent

Suite de la page 3

cette procédure de jugement, les trois derniers prévenus restants sur les 52 interpellés ont été présentés le 1er et le 2 juillet 2025 au procureur de la République près du tribunal de grande instance de Lomé qui, au regard des lourdes charges retenues contre eux, ont fait l'objet de l'ouverture d'une information judiciaire pour crimes et délits de troubles aggravés à l'ordre public, complot contre la sécurité intérieure de l'État et apologie des crimes et délits. À ce jour 114, en ce qui concerne les deux manifestations que la ville de Lomé a connu durant le mois de juin ont été interpellés et sur les 114 personnes interpellées 87 ont été à ce jour mise en liberté. Parmi les 27 autres en détention 18 ont été condamnés à l'audience du 4 juillet 2025 et les 9 autres faisant l'objet d'une information judiciaire. Par ailleurs, il importe de relever

que des corps de jeunes gens ont été découverts à Lomé et dans les circonstances de la survenue de la mort sont indiquées ainsi qu'il suit. En effet, le vendredi 27 juin 2025 deux corps ont été découverts et repêchés dans le quatrième lac d'Akodésséwa aux alentours de 10 heures dans un état de décomposition. Ces corps ont été identifiés comme étant ceux de Agbo Hermann âgé de 25 ans meunier ayant demeuré à Bè Anfamé et de Agbo Mathieu âgé de 23 ans lui également meunier au même domicile. Tous les deux étant identifiés comme de nationalité béninoise. Alerté par la brigade de gendarmerie d'Adjikpota, les agents de la police judiciaire se sont précipités sur les lieux au fin de constatations utile en présence d'un agent de santé. Le constat a conclu à une mort par noyade qui remonterait à 48 heures, soit avant le début de la série de manifestation des 26, 27 et 28 juin 2025. L'état de ses corps a amené la famille à les récupérer en vue de



Talaka Mawama,
Procureur de la République

leur inhumation. Des déclarations des membres de cette famille, les deux frères auraient quitté leur domicile le mercredi 25 juin 2025 pour se rendre à une fête et ne serait plus revenu. Le même jour vendredi de 27 juin 2025 autour de 16h le commissariat de police d'Akodésséwa a été saisi du repêchage de deux corps cette fois-ci dans la lagune de Bè. À l'arrivée des fonctionnaires de police pour les mesures utiles,

la foule qui s'y était amassé à été assez hostile à leur endroit. Cette foule ne voulant pas de la présence policière, les fonctionnaires de police se sont donc retirés sans pouvoir procéder au constat d'usage. Par rapport aux deux corps, l'un étant celui du nommé Koutoglo komi Jacques élève en classe

de 3e a été identifiée par sa famille qui l'a aussitôt récupéré et l'aurait malheureusement sans qu'aucune constatation n'est été faite. L'autre corps non encore identifié et laisser en conservation à la morgue a pu par après être identifié par sa famille et à l'occasion une expertise médico-légale a été pratiquée. Cette expertise a également conclu à une mort par noyade. Le corps a été identifié comme étant celui de

Attiogbé Kodjo Gilbert, un mineur de 15 ans. Le samedi 28 juin 2025, la brigade de gendarmerie d'Adjikpota a également été informé qu'un corps avait été repêché par la population dans la même lagune de Bè puis déposé à la morgue du CHU Sylvanus Olympio. Le CB de la dite brigade s'est immédiatement transporté au fin de constatation requises en présence d'un médecin légiste. De l'expertise pratiquée sur le corps il est également apparu qu'il s'agissait d'une mort par noyade. Le corps a été identifié comme étant celui du nommé N'dindji Hubert âgés de 21 ans de nationalité gabonaise. Sur l'ensemble de ces corps découverts durant la période sus-indiqué une enquête judiciaire à déjà été ouverte contre X et elle est en cours et cette enquête a pour objectif d'élucider davantage les circonstances et les causes exactes de la mort ainsi survenu».

Daniel A

Religion: Floribert Bwana Chui, béatifié martyr de la corruption

Un appel à l'honnêteté et à l'intégrité morale de la jeunesse

Le laïc congolais Floribert Bwana Chui, assassiné à l'âge de 26 ans à Goma, membre de la communauté de Sant'Egidio, a été béatifié ce dimanche 15 juin 2025 à Rome, en Italie, devenant ainsi le quatrième bienheureux congolais. En novembre 2024, le pape François l'avait reconnu « martyr de l'honnêteté et de l'intégrité morale ». Son martyr, selon la communauté de Sant'Egidio, est lié à la corruption et au culte de l'argent qui « pollue l'avenir et les espoirs de l'Afrique ».

La cérémonie n'a pu avoir lieu au Congo en raison de l'insécurité et de la guerre. Cette béatification est un grand motif d'action de grâce pour toute l'Église catholique : « Que son témoignage donne courage et espérance aux jeunes de la République démocratique du Congo et de toute l'Afrique » a déclaré le pape Léon XIV le jour-même, lors de l'Angelus sur la place Saint-Pierre.

À sa messe de béatification à la paroisse Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome le 15 juin 2025, de nombreux congolais et africains de tous pays se sont déplacés dans la capitale italienne. Pour cette célébration de béatification présidée par le cardinal Marcello Semeraro, préfet du Dicastère pour les causes des saints, en présence de plusieurs évêques congolais, la famille du bienheureux et des

centaines de représentants internationaux de la communauté de Sant'Egidio. Le cardinal Semeraro a souligné dans son homélie la foi et la fidélité au Christ du jeune homme, dont le choix radical lui a coûté la vie. « La grâce coûteuse est la résistance au mal, jusqu'au bout, jusqu'à l'effusion du sang » a-t-il déclaré. « Prière, pauvres, paix ! Notre bienheureux recherchait tout cela dans le climat tendu de sa ville. Il ne voulait pas la guerre et, par son engagement, il entendait réunir les jeunes de Goma comme une famille. » Il a ensuite prié pour que le « Seigneur donne aux jeunes et à tous les croyants du Congo, en particulier à Goma, la force de poursuivre le bien et de résister au mal ». Enfin, il a cité ces quelques mots forts du bienheureux : « En tant que chrétien, je ne peux pas accepter



de sacrifier la vie des autres. Mieux vaut mourir que d'accepter cet argent. »

S'exprimant au nom de l'église catholique de la RDC, le Cardinal Fridolin Ambongo a invité les congolais à s'inspirer de la vie de Floribert Bwana Chui pour davantage de transparence dans la gestion de la chose publique. Il a annoncé que la CENCO va formuler des recommandations pour poursuivre le combat de la lutte contre la corruption.

« Nous accueillons cette béatification comme un appel fait aux fidèles catholiques congolais et à toute personne de bonne volonté, à plus d'engagement pour davantage de transparence dans la gestion de la chose publique, de justice et de paix dans la foi et la confiance au Christ ressuscité », a-t-il dit avant d'adresser au Pape l'engagement de la CENCO :

« Aussi, voulons-nous rassurer le Très Saint-Père, le Pape Léon XIV que notre Conférence Episcopale Nationale

du Congo (CENCO) va prendre des orientations pastorales pour la mise en œuvre de la lutte contre la corruption, qui est une gangrène de notre société », a déclaré l'archevêque de Kinshasa Fridolin Ambongo lors de sa prise de parole à la messe présidée par Marcello Semeraro, Cardinal catholique italien et Préfet de la Congrégation pour les causes des saints.

D'après Fridolin Ambongo, cette béatification dans un contexte où l'Est de la RDC fait face à l'insécurité, est une preuve de la présence dans l'espoir d'une paix durable dans cette partie de la RDC.

« La béatification de Floribert Bwana au plus fort de la crise sécuritaire en République Démocratique du Congo particulièrement dans sa partie orientale notamment à Goma où il a vécu de façon héroïque les valeurs évangéliques jusqu'au martyr de sang est un signe de la présence de Dieu qui se tient et marche au milieu de son peuple, le peuple congolais

qui souffre. Cette présence de Dieu nourrit notre espérance en une paix durable pour notre pays par la grâce de Dieu lui-même ».

Floribert Bwana Chui Bin Kositi a été enlevé le 7 juillet 2007, avant que son corps sans vie ne soit retrouvé deux jours plus tard devant l'Université Libre des Pays Grands Lacs (ULPGL), à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu. C'est son refus de céder à la corruption qui lui a valu cette atrocité. Jeune commissaire au sein de l'Office Congolais de Contrôle (OCC), organisme de l'autorité nationale de contrôle des douanes et des marchandises, ce jeune congolais était chargé d'évaluer la conformité des produits passant la frontière Est de la République Démocratique du Congo.

Dans l'exécution de sa mission, il est confronté au problème moral d'autoriser l'entrée en RDC de denrées alimentaires venant du Rwanda voisin, et qui n'avaient pas obtenu les autorisations compétentes pour leur commercialisation et leur consommation. Selon des témoignages, « Bwana Chui a préféré mourir en refusant de faire passer de la nourriture qui aurait pu empoisonner un grand nombre de personnes ». Son honnêteté et son intégrité morale lui ont donc valu le martyr.

Carole A.

OTR : Les postes de douane de Natchamba, Tindjassi, Kpékplémé et Danyi-N'Konta désormais habilités à effectuer le transit des véhicules à nu

Dans une démarche visant à améliorer la fluidité du commerce et à renforcer la transparence des opérations douanières, l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe les opérateurs économiques de l'extension des services de transit des véhicules à nu via le système SYDONIA à de nouveaux postes douaniers intérieurs.

Depuis le 23 juin 2025, les bureaux et postes de douane de Natchamba, Tindjassi, Kpékplémé et Danyi-N'Konta sont désormais habilités à effectuer les formalités de transit des véhicules à nu dans le système automatisé de gestion douanière SYDONIA, jusqu'ici principalement utilisé aux postes frontaliers et dans certains grands bureaux.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de l'OTR de faciliter les échanges commerciaux et de désengorger les principaux corridors douaniers, en rapprochant les services des usagers situés à

l'intérieur du pays. Elle vise également à améliorer le suivi des flux de véhicules en transit et à lutter contre les pratiques frauduleuses.

Le Commissaire Général de l'OTR appelle les opérateurs économiques à se conformer scrupuleusement aux nouvelles dispositions en vigueur et à faire preuve de civisme fiscal. Cette collaboration est jugée essentielle pour garantir une mise en œuvre efficace de la réforme et contribuer à un environnement commercial plus transparent et compétitif.

Cette extension du dispositif de transit reflète les efforts continus des autorités togolaises pour moderniser l'administration douanière, promouvoir la croissance économique, et renforcer l'intégration sous régionale.

Essobiou A.

L'ARCOP, un instrument contre la fraude et la corruption

L'ARCOP (Autorité de Régulation de la Commande Publique) du Togo mène des actions de sensibilisation pour lutter contre la corruption, notamment dans le domaine des marchés publics. Ces actions incluent des campagnes de sensibilisation, des formations et des renforcements de capacités, ainsi que la mise en place de mécanismes pour signaler et sanctionner la corruption. Voici quelques points clés de la lutte contre la corruption par l'ARCOP :

1. Sensibilisation et formation: L'ARCOP organise des journées de sensibilisation et des ateliers de formation pour les acteurs impliqués dans la commande publique, notamment les magistrats et les auxiliaires de justice. (Ces formations visent à améliorer la compréhension des mécanismes juridiques, institutionnels et procéduraux, ainsi que des mauvaises pratiques liées à la commande publique, pour promouvoir la



transparence et la sécurité des investissements publics.

Un numéro vert (80008888) est mis à disposition pour permettre aux citoyens de dénoncer les cas de fraude et de corruption dans la commande publique, selon l'ARCOP.

2. Renforcement des capacités et de la transparence:

L'ARCOP a créé la Direction des investigations et enquêtes pour mener des investigations et sanctionner les opérateurs économiques fraudeurs et les agents publics malveillants, selon l'ARCOP.

Des mécanismes de contrôle et de transparence sont mis en place pour assurer une meilleure gouvernance économique du Togo, notamment à travers la présentation régulière des résultats des investigations et enquêtes.

Des outils tels que le décret

n°2019-297/PR, qui établit un code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, et la loi N°2021-033, qui protège les lanceurs d'alerte, sont utilisés pour lutter contre la corruption, selon l'ARCOP.

3. Collaboration avec d'autres institutions:

L'ARCOP travaille en collaboration avec d'autres institutions telles que HAPLUCIA pour promouvoir la transparence et l'intégrité dans la gestion des marchés publics.

4. Importance de la lutte contre la corruption:

La corruption entrave la croissance économique, décourage les investissements et nuit à la confiance des citoyens dans les institutions, selon Repères d'Afrique.

En luttant contre la corruption, l'ARCOP contribue à la bonne gouvernance, à la transparence et à la confiance dans les institutions publiques.

La rédaction

OTR région des Plateaux 112 engins mis en vente dès le lundi 14 juillet 2025

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°08/2025 du 13 juin 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de cent-sept (107) motos et cinq (05) véhicules de diverses marques. La vente aura lieu le lundi 14 juillet 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Division des Opérations Douanières Régionale des Plateaux. Conditions de participation à la vente :

1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12 % avec enlèvement immédiat ;

2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division des Opéra-

tions Douanières Régionale des Plateaux ;

3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;

4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me GNANSIME K. Modeste, Commissaire-Preneur, sis à Angle Rue Sud du Commissariat du 5^e Arrondissement, Tél: 90 10 61 20.

Fait à Lomé, le 08 juillet 2025

Kwawo A. K. ESSIEN
Pour le Commissaire
Général p.i

**Le Commissaire des
Douanes et Droits Indirects**

,Coupe du monde des clubs 2025

Chelsea-PSG pour le bouquet final dimanche prochain

Plus que 90 minutes d'efforts. Ou peut-être 120. Après une longue et éreintante saison, Chelsea et le PSG vont se disputer le dernier trophée de la saison, celui de la Coupe du monde des clubs. La finale est prévue ce dimanche, à 21 heures (heure française, 15h heure locale) au MetLife Stadium, dans le New Jersey.

Chelsea est le premier club à avoir obtenu son ticket pour cette fameuse finale. Deuxièmes du groupe D derrière Flamengo, les Londoniens ont éliminé Benfica, Palmeiras et Fluminense durant la phase finale pour se rapprocher du titre. Ce mardi, c'est Joao Pedro qui s'est transformé en sauveur en inscrivant un superbe doublé en demi-finales.

L'autre partie de tableau a été plus disputée, avec cinq clubs européens au rendez-vous. Mais rien ni personne ne peut (pour l'instant) arrêter le champion d'Europe. Après avoir vaincu l'Inter Miami en huitièmes, le PSG s'est débarrassé du Bayern Munich en quarts avant de se balader contre le Real Madrid en demies.

CENI COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE (CENI-TOGO)

Elections
**DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX DE 2025**

**LE DÉVELOPPEMENT DE
TA COMMUNE, CE N'EST
PAS POUR LES AUTRES.
C'EST POUR TOI AUSSI :**

**VA VOTER !
17 JUILLET 2025**

Citoyens togolais,
Conducteurs de poids lourds,
Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.
Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.
Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Elections municipales du 17 juillet 2025

Les candidats dans la ferveur de la campagne

UNIR ratisse large

La campagne électorale pour les municipales du 17 Juillet 2025 se poursuit sur le terrain. Occasion pour les candidats du parti Union pour la république (Unir) de prendre d'assaut différents coin du pays à la rencontre des électeurs.

Les différents candidats du parti Union pour la républi-

groupe de conseillers municipaux, mais surtout de décider ensemble de l'avenir de développement et de progrès à construire pour les communes.

Au demeurant, UNIR affiche par le biais de cette démonstration de force, son ambition de remporter une large victoire à l'issue de ce scrutin local du 17 juillet prochain. Ce

cher au moins quarante sièges de conseillers municipaux.

Fidèle à sa ligne politique progressiste, le parti articule sa campagne autour de thématiques prioritaires telles que l'insertion professionnelle des jeunes, l'éducation, la santé, le développement des infrastructures, la protection.

Louis Kamako pour le changement du visage de Yoto

Louis Yao Kamako est candidat sur la liste du mouvement politique émergent « La Main de Dieu » pour les élections municipales du 17 juillet prochain dans la circonscription de Yoto 1. Le jeune journaliste nourrit ainsi l'ambition d'apporter sa contribution pour changer le visage de la préfecture de Yoto.

Le journaliste propose en conséquence une alternative inspirée et inspirante, avec un mot d'ordre de campagne clair : « Changer le visage de Yoto avec le concours de



l'Éternel Dieu ». « Avec La Main de Dieu, ce n'est pas seulement une campagne électorale qui se joue, mais un véritable appel à la transformation profonde de Yoto, en s'appuyant sur les valeurs de foi, d'unité et de service », a-t-il lancé à l'endroit de la population de Yoto.

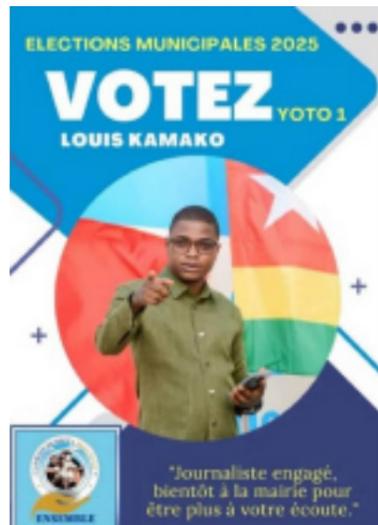
Quand la liste TOVIA surfe sur les prouesses du Golfe 1

À l'occasion de la campagne électorale en vue des prochaines élections locales,

de présenter en détail le programme de société de la liste, avec un accent particulier sur les projets prioritaires envisagés pour la commune.

Selon les intervenants, notamment la tête de liste Komlan Mawouli Ahiantan, le bilan du ministre Kwami Gbloekpo Gomado, actuel coordinateur national de TOVIA, à la tête du Golfe 1 représente un modèle de gouvernance locale efficace. «/ Ce qu'il a réussi dans sa commune, nous pouvons le reproduire ici. Si vous nous faites confiance, nous allons faire du Golfe 5, le Golfe 1 du Ministre Gomado, qui est notre exemple d'acteur de développement par excellence/ », a déclaré Komlan Mawouli Ahiantan devant un auditoire attentif.

Outre l'ensemble des 13 communes du Grand Lomé, le mouvement indépendant TOVIA, a élargi son horizon dans plusieurs autres circonscriptions du pays, notamment à Wawa 2, Wawa 3, Amou 2, Kpendjal 1, et dans l'ensemble des 13 communes du Grand Lomé. Ce déploiement s'accompa-



la liste TOVIA conduite par Komlan Mawouli Ahiantan a organisé une importante rencontre avec les ayants droit de la commune du Golfe 5.

Cette rencontre a permis

gne d'une ambition claire : faire de la gouvernance de proximité un levier de transformation nationale

Carole A.



que (UNIR) mouillent le maillot sur le terrain. Des opérations de séduction pour convaincre les électeurs se poursuivent. Ils profitent de ce moment de la campagne électorale pour présenter les grands projets du Président du Conseil (PC) sans oublier les enjeux de la 5e République et le bien fondé des élections municipales. Les grandes avancées du Togo en matière de développement et du social ne sont pas oubliés.

Des caravanes aux meetings, en passant entre autres par le porte-à-porte ou encore des actions citoyennes, toutes les stratégies de communication et de marketing politique sont mises en œuvre par le parti au pouvoir UNIR, dans sa quête de l'électorat pour ces prochaines locales.

Engagement des militants et sympathisants, convergence entre les cadres du parti, les coordinations régionales, préfectorales et communales, et présentation officielle des candidats dans toutes les communes sont autant d'initiatives qui marquent la campagne du parti dans toutes les localités du pays.

Au cours des meetings, les militants et les populations sont sensibilisés sur les valeurs d'union et de discipline du parti, les actions concrètes entreprises par le gouvernement en leur faveur, les ambitions de développement, et surtout l'appel à voter massivement les listes UNIR pour la sécurité, la paix, la stabilité, la cohésion sociale, et la poursuite des actions de développement local du pays.

Des simulations de vote sont également organisées à l'aide de spécimens de bulletins au cours de ces meetings, dans le but de sensibiliser les électeurs sur les procédures afin de prévenir toute confusion le jour du scrutin.

Pour UNIR, il ne s'agit pas seulement d'élire un

qui lui permettra de consolider son hégémonie politique locale et de réaffirmer sa légitimité nationale, dans un climat mar-



qué par des tensions politiques.

Démarrée le 1er juillet dernier, la campagne électorale prendra fin le 15 juillet prochain. En tout, 12.541 bureaux de vote (BV) sont installés sur le territoire pour l'élection de 1527 conseillers municipaux pour un nouveau mandat de six (06) ans dans les 117 communes du pays.

Gildas Adjakoto et l'UJADIS en route pour une gouvernance nouvelle, honnête et efficace

Gildas Kodjo Adjakoto, un journaliste très connu du grand public, fait partie des Togolais qui se sont portés candidats pour les élections municipales du 17 juillet 2025.

Classé 5ème sur une liste indépendante de 27 candidats, ce journaliste togolais se présente pour la mairie de Golfe 7. Il a décidé de s'engager avec l'Union des jeunes en action pour le développement intégral de la société (UJADIS), une ONG active depuis 2009 dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de l'alphabétisation.

Avec pour tête de liste Koffi Adaka, la liste UJADIS estime que si les populations de Golfe 7 aiment leur commune et veulent qu'elle se développe sur tous les plans, dans la transparence et l'honnêteté, elles doivent voter utile en portant leur choix sur elle. Pour éviter six années supplémentaires de stagnation, Adjakoto Kodjo Gildas, appelle à voter pour une gouvernance nouvelle, honnête et efficace.

Le PDP se positionne dans 32 circonscriptions

Le Parti Démocratique Panafricain (PDP) prend activement part aux élections municipales prévues pour le 17 juillet prochain. Son président, Innocent Kagbara, a confirmé la participation de sa formation dans 32 circonscriptions, avec l'ambition affirmée de décro-



Lisez et faites lire votre journal Chronique de la Semaine



BIG BOSS
PILS

Toujours un coup d'avance !

BOUL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A BOIRE AVEC MODERATION



18

600^{F*}
FCFA
BOUTEILLE
65cl



BB LOMÉ S.A
LE LABEL QUALITÉ

www.bbblome.com



*Prix de vente détail conseillé